



Éditorial

Val-de-Ruz soutient l'économie locale



Il y a quelques semaines s'est tenu le deuxième Cocktail des entreprises vaudruziennes dans les locaux de Groupe E SA à Malvilliers. Cet événement a réuni plus de 300 participants issus de nombreux secteurs d'activité.

Trois intervenants se sont succédés à la tribune pour aborder des thématiques majeures: l'approvisionnement énergétique sur notre territoire, les enjeux liés à la cybercriminalité en entreprise ainsi qu'une intervention particulièrement appréciée de la conseillère d'État responsable de l'économie.

La Commune de Val-de-Ruz accorde une grande importance au soutien des entreprises ainsi qu'aux opportunités de réseautage offertes par ces rencontres annuelles, mises en place depuis l'an dernier. La prochaine édition se déroulera en 2027, dans un lieu qui reste, pour l'instant, tenu secret...

Sur le plan du développement économique, Val-de-Ruz a également eu la satisfaction de participer récemment à plusieurs poses de premières pierres liées à des projets d'importance communale, cantonale, voire internationale. Ces réalisations concernent notamment les domaines d'entreprises d'envergure, de l'hôtellerie et de la sécurité routière. Certaines sont déjà opérationnelles, tandis que d'autres approchent de leur aboutissement. Leurs inaugurations ont été, ou seront, médiatisées à la hauteur de leur importance.

L'ensemble de ces projets, actuels et futurs, témoigne du dynamisme de la Commune de Val-de-Ruz. Celle-ci demeure attentive non seulement à son développement économique, mais aussi au bien-être et à la qualité de vie de sa population. Cet engagement se traduit notamment par le soutien apporté aux sociétés sportives et culturelles, ainsi qu'aux familles, à la jeunesse et à la petite enfance.

Toutes ces démarches participent à renforcer le positionnement de notre Commune sur l'échiquier cantonal, avec une ambition claire: faire de Val-de-Ruz non pas une commune «dortoir», mais une commune vivante, active, attractive et où il fait bon vivre.

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Conseil général

Lors de sa séance du 4 mai 2026, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Demande de création d'un nouvel emploi de chargé de communication: acceptée	32	2	6
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 350'000 pour le réaménagement des deux cours d'école de Fontainemelon: acceptée	30	7	3
Classement de la motion M24.004 «Des cours d'école répondant aux défis actuels»: accepté	34	0	6
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 350'000 pour des mesures sécuritaires aux gorges de Pertuis à Chézard-Saint-Martin: acceptée	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 220'000 pour l'installation photovoltaïque du bâtiment multiusages sis à Evologia à Cernier: acceptée	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000 pour le remplacement et l'ajout de stores au collège de Dombresson: acceptée	39	0	1
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000 pour la réfection du pont de La Rincieure à Savagnier: acceptée	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 100'000 pour la participation communale au masterplan du futur pôle de gare à Cernier: acceptée	34	5	1
Don de 48 vélos pour le projet «VTT pour tous»: accepté	à l'unanimité		
Réponse au postulat PO25.001 «Mesures contre les eaux de ruissellement en amont du village de Fontaines»: classement accepté	à l'unanimité		
Motion M26.003 «Quelle offre pour la jeunesse»: prise en considération acceptée avec amendement	31	3	6

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à trois interpellations et à une question.

Cambriolages

Une recrudescence de cambriolages est actuellement constatée dans les Montagnes neuchâteloises. Face à cette situation, la Commune invite la population à redoubler de vigilance.

De nombreux vols par effraction sont commis de manière opportuniste, parfois en pleine journée, en profitant d'une porte non verrouillée, d'une fenêtre entrouverte ou d'une absence de courte durée. Il est donc recommandé de toujours fermer portes et fenêtres lors d'un départ, même bref, et de verrouiller systématiquement les accès au logement.

Quelques mesures simples permettent également de réduire les risques:

- ne pas laisser d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur;
- éviter de diffuser ses absences sur les réseaux sociaux;
- signaler tout comportement suspect à la police;
- demander à un voisin de relever le courrier lors d'absences prolongées.

La vigilance collective reste l'un des meilleurs moyens de prévention. En cas de situation suspecte ou d'urgence, la police neuchâteloise est joignable au 117.

Au cœur de l'action

Le service de défense incendie de Val-de-Ruz ouvre ses portes au public **le samedi 30 mai 2026**, de 09h00 à 18h00, au collège de Coffrane.

Cette journée est accessible à tous et offre une occasion concrète de découvrir les coulisses des secours dans le canton de Neuchâtel. Les visiteurs peuvent approcher les véhicules d'intervention, échanger avec les équipes et mieux comprendre les réalités du métier de pompier.

Plusieurs activités ont lieu durant la journée: montée à la grande échelle, démonstrations en direct, présentations du matériel et animations destinées aux familles. Des moments forts sont prévus avec des mises en situation impressionnantes, notamment une démonstration de feu de bâtiment entre 11h00 et 12h00 et une désincarcération dans l'après-midi, entre 14h00 et 15h00.

L'événement réunit également différents acteurs, dont la police, les ambulanciers et la Rega (sous réserve d'intervention), permettant au public d'avoir une vision globale de la chaîne de secours.

Une offre de restauration est proposée sur place tout au long de la journée afin de prolonger l'expérience dans un cadre convivial.

Au-delà de l'aspect spectaculaire, cet événement vise surtout à créer du lien entre la population et ceux qui assurent sa sécurité au quotidien. Une immersion utile pour mieux comprendre leur engagement, leurs compétences et les exigences du terrain.

Une journée à découvrir en famille ou entre amis.

Stationnement à Fenin

Le Conseil communal a adopté de nouvelles dispositions visant à réguler le stationnement sur la rue Léo-Châtelain à Fenin, sur le parking à la hauteur des numéros 11 et 12.

Désormais, le stationnement y est limité à quatre heures maximum, tous les jours entre 08h00 et 17h00 uniquement, avec obligation d'utiliser un disque de stationnement. Cette mesure vise principalement à éviter les véhicules stationnant sur de longues durées («véhicules ventouses») et à garantir une meilleure rotation des places disponibles.

Par ailleurs, une signalisation spécifique permettra de réserver ponctuellement ces places au Bibliobus, qui y fait halte environ une fois par mois.

Annonce de travaux

Chézard-Saint-Martin – Derrière-l'Église
La réfection des conduites électriques de Groupe E SA est devenue nécessaire dans le secteur «Derrière-l'Église» à Chézard-Saint-Martin. Une nouvelle conduite d'eau sera posée sur le domaine public, facilitant les interventions à long terme en cas de fuite.

La Commune en profite également pour installer une conduite d'eaux claires et mettre le quartier partiellement en séparatif. Les travaux sont prévus aux alentours de la mi-juin 2026 et ce, jusqu'au mois d'octobre.



Voies de chemin de fer aux Hauts-Geneveys
Des travaux de renouvellement des voies de chemin de fer aux Hauts-Geneveys nécessitent une interruption totale du trafic ferroviaire entre Les Geneveys-sur-Coffrane et La Chaux-de-Fonds, les week-ends du **20 au 22 juin** et du **27 au 29 juin 2026**, du samedi à 00h30 au lundi à 04h50. Les trains sont remplacés par des bus.

Durant ces deux week-ends et ponctuellement la nuit, les deux passages à niveau des Hauts-Geneveys sont fermés en alternance pour le trafic piéton et les véhicules légers. Par contre, cela n'est pas possible pour les camions, pour lesquels une déviation est mise en place.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- un stagiaire maturité professionnelle commerciale MPES 3+1 (F/H), dès le 17 août 2026;
- un animateur/éducateur à l'espace repas du collège de La Fontenelle (F/H), dès le 17 août 2026;
- un chargé de communication (F/H), à 50%, dès le 1^{er} octobre 2026.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

Fêtes scolaires

Boudevilliers, 27 juin à 17h00 dans la cour du collège (thème: les jardins avec chants et restauration);
Cernier, 26 juin dès 17h30 dans la cour du collège primaire (expositions et spectacles des classes, restauration et boissons);
Chézard-Saint-Martin, 26 juin dès 16h30 au collège. Vernissage de l'exposition «Chézard-Saint-Martin au fil du temps» réalisée par les élèves, en collaboration avec Espace Val-de-Ruz (ouverture de l'exposition au public jusqu'au 3 juillet). Dès 18h00, fête au Boveret avec boissons et restauration.
Coffrane, 2 juillet dès 17h30 dans la cour du collège;
Dombresson, 26 juin, défilé thématique dans la cour du collège à 19h00. Stand de l'association des Bourdons dès 18h00;
Fontaines, 26 juin à 17h30 dans la cour du collège (jeux et animations);
Fontainemelon, 30 mai à 18h00 et 31 mai à 17h00 à la salle de spectacles;
La Côtière, 26 juin dès 17h00 au manège de Fenin (spectacle «Aladdin la comédie musicale», bar, restauration et tombola sur place);
Le Pâquier, 3 juillet à 10h30 en classe pour la présentation des activités du camp et grillades à 11h30 à la place de jeux (uniquement en cas de beau temps);
Les Geneveys-sur-Coffrane, 26 juin dès 17h30 dans la cour du collège (cortège dans le village sur le thème de l'espace, remise des diplômes aux 8^e année, bal, chants de la chorale, stands de nourriture et boissons organisés par l'association du Lynx);
Les Hauts-Geneveys, 26 juin dès 17h30, apéritif aux Gollières puis animations et chants; restauration chaude et froide;
Montmollin, 27 juin à 18h30 dans la cour d'école. Spectacle des enfants (stands de nourriture, de boissons et tombola);
Savagnier, 2 juillet à 19h30: chants et restauration au stand.

Votations fédérale et cantonale

Dimanche 14 juin 2026 se déroule une votation fédérale portant sur les deux objets suivants:

1. l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)»;
 2. la modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC);
- et une votation cantonale portant sur le décret du 17 février 2026 modifiant la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Pour la reconnaissance des aînés et des aînées dans la Constitution).

Les possibilités offertes au citoyen pour l'exercice du droit de vote sont:

- jusqu'à jeudi 11 juin 2026, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres, par correspondance en courrier A;
- jusqu'à dimanche 14 juin, à 10h00, en déposant l'enveloppe à Cernier, rue de l'Épervier 6, dans l'urne communale située sous la marquise, relevée régulièrement;
- dimanche 14 juin, de 10h00 à midi, en personne au bureau de vote à Cernier, rue de l'Épervier 6;
- dimanche 14 juin, jusqu'à 11h00, au domicile sur demande préalable, pour les personnes malades ou handicapées.

Au bureau électoral, selon la loi, seule l'enveloppe de vote personnelle peut être déposée.

Le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.

Découverte du mois

L'ancienne mine des Convers
Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Les Convers ne possèdent pas seulement une gare, avec, entre 1874 et 1888, une liaison ferroviaire directe vers Saint-Imier par le vallon de Renan, mais aussi une mine de pierres à ciment, exploitée de 1870 à 1919.

Au sommet de sa productivité, elle occupe probablement quelques dizaines d'ouvriers qui extraient jusqu'à 30'000 tonnes de matériau par année des 3'500 mètres de galeries. Le village, à cheval entre La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz (à l'époque la Commune de Fontaines) culmine à plus de 20 bâtiments, dont une auberge.

À la suite notamment de la réalisation de l'échangeur routier des Convers, entre le tunnel de La Vue-des-Alpes et celui du Mont Sagne, presque aucun vestige ne subsiste de ce hameau; la gare elle-même a disparu et les trains ne s'y arrêtent plus.

Aujourd'hui, les vestiges du tunnel ferroviaire vers Renan sont encore visibles, tout comme l'entrée de la mine, bien abritée par les broussailles et difficile à localiser.

Sources: *Journal Le Ô; L'extraction minière en terre neuchâteloise, Grünig Maurice, éditions Alphil.*



Photo: ouvriers sur le seil de la mine des Convers en 1912; image tirée du livre précité.

Déménagement

Dans le cadre de l'optimisation des services communaux et afin de permettre un rapprochement avec l'école, le service de l'accueil pré et parascolaire et mobilités déménage.

Dès le 1^{er} juin 2026, il sera situé dans le collège de La Fontenelle à Cernier, rue de Chasseral 3, bâtiment A au 2^e étage. L'accueil est assuré selon les horaires habituels. Téléphone et courriel restent inchangés.